

Motion sur les alliances et le CA de l'INSERM du 3/12/2009

La mise en place de la nouvelle Alliance des sciences du vivant et de la santé illustre la nouvelle structuration de la recherche dans ce domaine et a donc valeur d'avertissement pour les autres disciplines ; d'ores et déjà sont prévues d'autres "alliances" (Energie, Numérique ...).

La nature de cette Alliance a été définie par le discours du président de la République le 26 octobre 2009 à l'occasion de la « table ronde sur l'attractivité du territoire national pour les industries de santé » qui réunissait les représentants des industries pharmaceutiques françaises :

« La France est le troisième ou quatrième marché mondial du médicament mais elle n'est pas que cela. La France est une terre d'excellence pour la recherche biomédicale et je vous demande de la considérer ainsi ...

... La création de l'Alliance des sciences du vivant et de la santé. La recherche publique française est, vous le savez, en plein renouveau et nous lui consacrons des crédits comme jamais elle n'en a reçus dans les décennies passées. Vos propres équipes de recherche s'ouvrent sur l'extérieur. Nouez des partenariats avec les meilleures équipes de recherche dans le monde. Nos chercheurs comptent parmi les meilleurs dans certains thèmes, comme les neurosciences, l'immunologie, le cardio-vasculaire, la génétique. Nos chercheurs sont prêts à travailler avec vous. »

Dans le même temps que se passe-t-il dans les industries pharmaceutiques ?

« Cet été Sanofi-Aventis a présenté son nouveau projet de réorganisation de la recherche se traduisant par plus de 1200 suppressions de postes dans la R&D en France, soit 20% des effectifs. Comme Sanofi-Aventis pèse pour 50% des effectifs de R&D de l'industrie pharmaceutique en France, ce sont 10% de ses effectifs nationaux qui disparaîtraient. Après la fermeture d'Aventis Romainville en 2004 de Pfizer Fresnes et Amboise, Merck Chilly, Fournier Dijon, GSK Ulys,... ce serait un nouveau coup très dur qui serait porté à la R&D pharmaceutique française, qui entraînerait une réduction des possibilités d'embauche des jeunes diplômés.

Les propos de M Cluzel, responsable de la R&D de Sanofi-Aventis, éclairent bien les raisons de ces choix : « Pourquoi voudriez-vous qu'on continue à financer 100% de notre recherche interne alors qu'à l'extérieur, les organismes de recherche publique, les biotechs, les universités sont financés en tout ou partie par l'état et les collectivités territoriales ». Le même précise aussi : « Il n'y a aucune commune mesure entre le coût des recherches externes (biotechs et académiques) qui bénéficient des aides publiques et gouvernementales et celle de l'interne où nous prenons tout en charge ».

La Direction de Sanofi-Aventis précise qu'elle veut mettre en place un plan d'économies de 2 milliards d'euros pour le groupe Sanofi-Aventis alors qu'il vient de réaliser 6,2 milliards d'euros d'acquisitions de nouvelles sociétés ! Rappelons qu'en cette période de crise, Sanofi-Aventis qui a vu ses profits augmenter de plus de 22% sur le premier semestre 2009 a bénéficié en 2008 de 25 millions d'euros d'exonérations fiscales au titre du Crédit impôt-recherche. » [SNTRS-GCT et CGT Sanofi-Aventis]

Ainsi l'objectif de cette Alliance des sciences du vivant et de la santé est de faire réaliser les recherches des entreprises privées par les laboratoires de recherche publique.

C'est dans ce contexte que devrait être adopté au Conseil d'Administration de l'INSERM le Plan Stratégique qui intègre la création de cette Alliance.

C'est pourquoi, le congrès du SNCS(FSU)

- décide d'engager une campagne d'explication sur l'enjeu que représente la création de ces Alliances
- appelle les personnels de l'INSERM et de toute la recherche publique à dénoncer cet objectif de placement de la recherche publique sous la tutelle des objectifs du secteur privé et à participer à l'AG du 3 décembre et y proposer manifestation et blocage du conseil d'administration de l'INSERM du 3 décembre 2009
- exige le retrait du schéma stratégique de l'INSERM soumis au CA de l'INSERM du 3 décembre 2009 qui s'insère dans la création de cette Alliance
- décide de contacter les autres organisations syndicales pour mener cette bataille dans l'unité.

Pour : 72 Contre : 0 Abstentions : 2 Refus de vote : 0